



C A P Locale du 7 juillet 2017

Mouvements au 1^{er} septembre 2017 catégorie B

Cette CAP Locale s'est tenue dans les locaux de l'immeuble Brassard le 7 juillet à partir de 9 h 30. La présidence était assurée par Mme Marie-Odile Degond, directrice du Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier SENECHAL

Le secrétariat-adjoint par M. Yannig BOURGAIN (FO-DGFIP)

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ F O DDFiP 62
- ☞ S F P DFFiP 62
- ☞ Alliance Unsa - CFTC

Ordre du jour de la CAP

1 Mouvements au 1^{er} septembre 2017

Les représentant(e)s de la CFTC

Florence DEON, Titulaire CFTC-DGFIP
Anne-Laure WAGUET, Experte CFTC-DGFIP

EDR 62
SIP CALAIS

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

La parité :

- Côté Direction, 10 personnes présentes soit, 3 Femmes, 7 Hommes, 30 % de Femmes et 70 % d'Hommes
- Côté Syndicats, 9 personnes présentes soit 6 Femmes, 3 Hommes 67 % de Femmes et 33 % d'Hommes

Cette CAPL de mutation nous apprend que 28 collègues de catégorie B quittent les effectifs du département pour cause de retraite. 5 collègues quittent le département pour rejoindre une direction extérieure et 12 collègues ont obtenu une promotion au grade d'inspecteur. Au niveau des arrivées, 12 collègues intègrent la catégorie B dans le département suite à une promotion et 14 suite à une mutation. Cela fait 45 départs pour seulement 26 arrivées, soit un solde négatif de 19 agents.

La présidente a rappelé que la catégorie B joue un rôle prépondérant dans le départ puisque qu'elle représente 50 % des effectifs, contre 33 % d'agents C et 17 % d'agents A.

Parmi les arrivées, 5 collègues seront affectés à la disposition du directeur sur le Département (ALD). L'Alliance UNSA – CFTC continue à déplorer le statut des collègues affectés A L D. Nous rappelons, très souvent que derrière cette appellation d'ALD, il y a des êtres humains, qui ont des enfants, de la famille et des soucis personnels. L'ALD n'est pas un pion à la disposition de l'Administration « Bercyenne ». Mais, pour la Direction, l'ALD est un moyen de gérer le manque de personnels généré par ses suppressions d'emplois. En effet, l'affectation d'un ALD est changeable du jour au lendemain, sur simple décision de la direction. D'où l'intérêt pour une DDFiP, quelle qu'elle soit, d'avoir un bon contingent, et pourquoi ne pas dire « vivier », en ALD.

Suite à nos multiples interventions pour nos collègues ALD du Pas de Calais, la direction a réellement essayé de tenir compte pour une grande majorité d'entre eux de leurs problèmes d'éloignement. Il convient de reconnaître une réelle gestion humaine. Nous resterons donc très vigilants sur ces cas complexes. Mais, il faut reconnaître que la direction nous a non seulement entendu, mais surtout, écouté pour une très grande majorité de dossiers.

Pour les raisons définies plus haut, l'Alliance UNSA - CFTC DDFiP 62 a donc voté "**Abstention**" pour ce mouvement local de la catégorie B au 1er septembre 2017. En effet, voter **CONTRE**, pour nous, conduisait à ne pas reconnaître les réels efforts faits par la direction , mais, cependant, voter **POUR**, n'était pas possible, ce mouvement n'étant quand même pas parfait en laissant de nombreux postes vacants.